dire si de nouvelles mesures ont été adoptées pour le secrétaire d'État aux Affaires extéou de nouvelles initiatives sont prises pour accélérer la portée des programmes régionaux de développement économique dans les diverses régions du Canada? Je pose cette question parce que le rythme actuel de l'activité est si lent qu'il a relativement peu d'effet concret sur la situation du chômage.

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Oui, monsieur l'Orateur.

- M. Lundrigan: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur...
- M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. D'après moi, la question telle qu'elle était posée invitait à une déclaration à l'appel des motions. Le ministre y a répondu. Cela aiderait peut-être les choses si on permettait au député de poser une question supplémentaire.
- M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur, le pays lira avec intérêt la déclaration détaillée qu'a faite le ministre sur la crise du chômage. C'est au premier ministre que je voudrais poser ma question supplémentaire. Ce problème très grave m'inquiète beaucoup et la plupart des députés, j'en suis certain, partagent mon inquiétude. Le ministre va-t-il, comme il l'a laissé entendre dans sa réponse à une question posée tout à l'heure par un autre député, faire une déclaration à l'appel des motions au sujet des nouvelles initiatives que pourrait envisager le gouvernement, avant son départ pour faire de la plongée sousmarine d'ici quelques semaines?
- M. l'Orateur: A l'ordre je vous prie. Le député veut-il invoquer le Règlement?
- M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur, j'ai demandé au premier ministre s'il allait faire une déclaration à l'appel des motions.
- M. l'Orateur: Si le député n'avait demandé que cela, j'aurais admis la question, mais il l'a posée dans des termes irrecevables. Je donne la parole au représentant de Prince Albert.
 - M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur...
- M. l'Orateur: Le député aura peut-être l'occasion de parler plus tard. Pour le moment, la présidence a donné la parole au très honorable représentant.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'ÉCHANGE DE REPRÉSENTANTS CONSULAIRES AVEC LA RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DE L'UKRAINE

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, j'ai une question rieures. Comme le gouvernement a récemment nommé deux représentants consulaires, songe-t-il à demander à la république socialiste de l'Ukraine d'échanger des consuls généraux afin que les demandes des Canadiens d'origine ukrainienne-dont un grand nombre veulent revoir leur ancien pays et bien des gens vivant en Ukraine veulent rendre visite à leurs parents au Canadasoient examinées plus rapidement qu'elles le sont en ce moment?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Comme le très honorable représentant le sait, monsieur l'Orateur, nous faisons de notre mieux. Avec l'aide de l'opposition, j'essaie de réduire les dépenses du gouvernement au minimum et je n'ai pas l'intention actuellement d'accroître ainsi notre représentation diplomatique.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je sais que les Canadiens d'origine ukrainienne ne seront pas enchantés de la déclaration du ministre, mais compte tenu de cet objectif très louable, nous dirait-il pourquoi le gouvernement a conclu une entente pour verser \$190,000, à raison de \$200 par jour, à des comptables agréés afin qu'ils répondent aux objections contre le Livre blanc sur la réforme fiscale?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

LA NAVIGATION

LE NAUFRAGE DU «PATRICK MORRIS»-L'ENQUÊTE

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Je voudrais poser une question au ministre suppléant des Transports ou au premier ministre. Le gouvernement est-il en mesure de faire une déclaration au sujet du tragique naufrage du Patrick Morris survenu dans le golfe Saint-Laurent hier soir? A-t-on retrouvé tous les membres de l'équipage?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai un rapport du ministre des Transports sur ce tragique événement. Aux dernières nouvelles, de tous ceux qui étaient à bord du Patrick Morris, il y aurait 47 survivants. Quatre membres de l'équipage manquent toujours à l'appel. Nous n'avons pas d'autres renseignements.

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Une question supplémentaire. Comme on ne sait pas très bien comment ce désastre a pu se produire, le premier ministre dirait-il si on procède à une enquête sur les causes fondamentales et si un rapport sera soumis?